



10 OCTOBRE 2016

Plan d'investissement pour l'Europe : le Groupe BEI et Bpifrance signent deux accords pour soutenir l'industrie durable et les PME innovantes

Boulogne Billancourt, le 10 octobre 2016 – Bpifrance et le groupe Banque européenne d'investissement (BEI) renforcent leur mobilisation en faveur du Plan d'investissement pour l'Europe au travers de deux nouveaux accords : soutien aux projets d'industrialisation technologique via la création de la première plateforme d'investissement européenne et financement des PME et ETI innovantes avec le renouvellement de l'accord InnovFin SMEG. La cérémonie de signature s'est tenue dans les locaux de Netatmo, société spécialisée dans les objets connectés et bénéficiaire du premier accord InnovFin.

Deux accords financiers, pour un montant de plus d'un milliard d'euros, ont été signés par Ambroise Fayolle, Vice-Président de la BEI et Nicolas Dufourcq, Directeur Général de Bpifrance dans l'optique de renforcer les investissements en fonds propres pour l'industrie du futur et d'accroître les prêts aux petites et moyennes entreprises (PME) et aux entreprises de taille intermédiaire (ETI) innovantes françaises. Ces deux opérations sont rendues possibles par la garantie du budget européen déployée dans le cadre du Fonds européen pour les investissements stratégiques (FEIS) du Plan d'investissement pour l'Europe appelé également Plan Juncker.

Carlos Moedas, le commissaire européen à la recherche, à la science et à l'innovation, a salué ces nouveaux accords : *"Avec plus d'un milliard d'euros d'investissements européens dans des entreprises innovantes en France, l'Union Européenne donne un coup d'accélération à la relance économique en France et en Europe. C'est aussi un signal fort au secteur privé qui donnera la confiance d'oser et d'innover pour le bien commun de nos sociétés. »*

*« Aujourd'hui, une étape importante est franchie dans notre partenariat avec Bpifrance a souligné le **Vice-Président Ambroise Fayolle** durant la cérémonie de signature. Grâce à ce nouvel accord avec le FEI, nous doublons notre capacité d'intervention en faveur des entreprises innovantes. Grâce à la plateforme d'investissement labélisée Juncker, la première plateforme en Europe à ce jour, le plan Juncker abonde les 700 millions d'euros de fonds consacrés par l'Etat français à la relance industrielle en France. Une initiative qui devrait catalyser près de 2 milliards d'investissements en actifs industriels, et la création de pas moins de 4000 emplois. Avec ces deux nouveaux financements, le Plan Juncker continue sa progression en France avec à ce jour 37 opérations approuvées en tout pour le Groupe BEI pour un montant global d'investissements de 2,8 milliards d'euros. »*

*« Les prêts Innovation et Amorçage Investissement sont accessibles aux entreprises françaises depuis mai 2015. La mise en œuvre rapide du plan Juncker a confirmé le rôle clé de Bpifrance en faveur de l'innovation et celui de partenaire de confiance des institutions européennes. Cette deuxième enveloppe renforce encore son rôle de banque de l'Industrie en augmentant de 100 millions d'euros la capacité d'intervention du fonds SPI, « Société de projets industriels », pour accompagner les entreprises innovantes devant accélérer l'industrialisation de nouvelles activités industrielles, rappelle **Nicolas Dufourcq**, Directeur Général de Bpifrance. L'accord signé ce jour permet*



au fonds SPI d'élargir aux entreprises industrielles européennes, la possibilité de co-investir en France dans l'industrie du futur et de créer de nouveaux emplois industriels. »

Au travers de ces accords, Bpifrance et le groupe BEI renforcent leur action sur deux segments clés de l'économie innovante et présentant une exposition au risque renforcée.

1. Fonds SPI « Société de Projets industriels » BEI

Dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir, l'Etat et Bpifrance ont créé début 2015 le fonds SPI « Sociétés de Projets Industriels » afin d'investir dans des projets d'industrialisation de technologies, créateurs de croissance et d'emplois.

Ce fonds SPI complète les outils de capital-risque et de capital développement en concentrant son action sur la phase d'industrialisation d'une technologie. En investissant de façon minoritaire et avisée au capital de sociétés de projet aux côtés d'un ou plusieurs partenaires, le fonds SPI est un nouvel outil concourant à créer les positions industrielles de demain, et à créer de nouveaux emplois industriels.

Doté de 700 M€ pour contribuer à la création d'une industrie du futur durable, le fonds a d'ores et déjà investi 160 M€ dans cinq projets dans des secteurs aussi divers que les énergies renouvelables, les biotechnologies ou la chimie verte.

Cette initiative a suscité l'intérêt du Fonds Européen pour les Investissements Stratégiques qui a pour objectif de remédier aux défaillances du marché en soutenant des investissements stratégiques notamment dans le domaine de l'innovation.

La création du fonds SPI BEI, doté de 100 M€, vise à renforcer l'action du fonds SPI en lui donnant plus d'ampleur et une nouvelle stature. A cet effet, il s'agit de la première « plateforme d'investissement » soutenue par le FEIS, définie comme tout accord d'investissement structuré permettant la mise en commun de ressources d'investisseurs et le financement de plusieurs projets.

Les deux fonds, gérés par Bpifrance, ont vocation à fonctionner main dans la main et à investir conjointement dans des projets d'industrialisation. Ensemble, ils pourraient réaliser une vingtaine d'investissements.

2. Doublement du volume de prêts à l'innovation et à l'amorçage

Face au succès du premier programme signé en mai 2015, Bpifrance et le Fonds Européen d'investissement (FEI) renouvellent l'accord InnovFin SMEG permettant le doublement de l'enveloppe de financement aux entreprises innovantes pour un montant total de 420 millions d'euros sur deux ans. Deux outils sont ici visés :

- Le Prêt Innovation doté de 320 millions d'euros et garanti à hauteur de 50 % par le FEI, facilitera le lancement industriel et la mise sur le marché d'innovations de PME et petites ETI (jusqu'à 499 salariés) pour des tickets jusqu'à 5 millions d'euros.
- Le Prêt Amorçage Investissement doté d'une capacité de financement de 100 millions d'euros et garanti à hauteur de 40 % par le FEI, permettra de renforcer la structure financière des jeunes entreprises qui réalisent une levée de fonds auprès d'investisseurs avisés, et de les accompagner dans leur développement en leur apportant un financement complémentaire jusqu'à 1,5 millions d'euros.

Compte tenu de conditions de financement les plus favorables, les programmes PI et PAI ont permis d'accompagner près de 850 entreprises en 17 mois témoignant de la réussite stratégique de ces outils.

Cette cérémonie de signature s'est close par une visite de Netatmo, société spécialisée dans les objets connectés et le bien-être fondée en 2011 par **Fred Potter** et **Jean-Pierre Dumolard** et bénéficiaire du



prêt Innovation pour financer l'accélération commerciale de leur dernière innovation : Welcome, Caméra intérieure de sécurité à reconnaissance faciale.

À propos de BEI

Créée en 1957 par le Traité de Rome, la **BEI** est la banque de l'Union européenne, formant avec le Fonds européen d'investissement (FEI) – filiale dédiée au soutien des PME - le Groupe BEI.

Fort de son expertise et de son attractivité financière grâce à sa notation triple A, le **Groupe BEI** est un acteur clef de la relance par l'investissement en Europe et en particulier en France avec un peu plus de 8,7 milliards d'euros de financements nouveaux en 2015 dont 46 % de son activité en faveur de l'action climat. La mobilisation exceptionnelle du Groupe BEI en France en 2015 pour soutenir l'économie réelle a été menée de concert avec ses partenaires publics et privés.

Depuis 2015, le **Groupe BEI** est l'opérateur du Plan d'investissement pour l'Europe. Les projets financés par le Fonds européen d'investissement stratégique (FEIS) sont à caractère plus risqué, l'objectif étant de soutenir l'investissement sur certains secteurs d'activité prioritaires pour l'avenir de l'économie européenne tels que l'innovation et l'industrie du futur. Le Plan d'investissement pour l'Europe monte en puissance en France : 37 projets ont d'ores et déjà été approuvés pour un montant global de 2.8 milliards d'euros, lesquels devraient mobiliser plus de 15 milliards d'euros d'investissements.

Plus d'informations sur : www.bei.org et www.fei.org

Suivez-nous sur Twitter : @eib

À propos de Bpifrance

Bpifrance, filiale de la Caisse des Dépôts et de l'État, partenaire de confiance des entrepreneurs, accompagne les entreprises, de l'amorçage jusqu'à la cotation en bourse, en crédit, en garantie et en fonds propres.

Bpifrance assure, en outre, des services d'accompagnement et de soutien renforcé à l'innovation, à la croissance externe et à l'export, en partenariat avec Business France et Coface.

Bpifrance propose aux entreprises un continuum de financements à chaque étape clé de leur développement et une offre adaptée aux spécificités régionales.

Fort de 47 implantations régionales (90 % des décisions prises en région), **Bpifrance** constitue un outil de compétitivité économique au service des entrepreneurs. **Bpifrance** agit en appui des politiques publiques conduites par l'État et par les Régions pour répondre à trois objectifs :

- accompagner la croissance des entreprises ;
- préparer la compétitivité de demain ;
- contribuer au développement d'un écosystème favorable à l'entrepreneuriat.

Avec **Bpifrance**, les entreprises bénéficient d'un interlocuteur puissant, proche et efficace, pour répondre à l'ensemble de leurs besoins de financement, d'innovation et d'investissement.

Plus d'informations sur : www.bpifrance.fr – Suivez-nous sur Twitter : @bpifrance



InnovFin

Dans le cadre de l'initiative Horizon 2020, le programme de recherche de l'UE pour 2014-2020, la Commission européenne et le Groupe Banque européenne d'investissement (BEI et FEI) ont lancé en 2014 une nouvelle génération d'instruments financiers et de services de conseil destinés à faciliter l'accès au crédit pour les entreprises innovantes. Jusqu'en 2020, le dispositif « **InnovFin** – Financement européen de l'innovation » offre une série de produits sur mesure qui permettent de mettre à disposition plus de 24 milliards d'EUR de financements à l'appui de projets de recherche et d'innovation (R-I) menés par des entreprises de petite, moyenne et grande dimension et par les promoteurs d'infrastructures de recherche. Ces financements devraient permettre de mobiliser, au total, jusqu'à 48 milliards d'euros d'investissements dans la recherche et l'innovation.

Les produits financiers **InnovFin**, qui sont couverts par des fonds réservés à cette fin dans le cadre d'Horizon 2020 et par le Groupe BEI, sont déployés à l'appui d'activités de R-I, qui sont, par nature, plus risquées et plus difficiles à évaluer que des investissements classiques, et pour lesquelles il est souvent difficile d'accéder à un financement. Tous sont des instruments qui reposent sur la demande et qui ne font l'objet d'aucune répartition préalable entre secteurs, pays ou régions. Les entreprises et autres entités situées dans les États membres de l'UE et dans les pays associés au titre de l'initiative Horizon 2020 seront admissibles en qualité de bénéficiaires finals.

Contacts presse :

Bpifrance

Anne-Sophie de Faucigny

Tél : 01 41 79 99 10

Mob : 06 46 01 52 86

Mail : as.defaucigny@bpifrance.fr

Groupe BEI

Anne-Cécile Auguin

Tél : +352 43 79 83 330

Mob : +352 621 3619 48

Mail : a.auguin@eib.org